

SECTION FRANÇAISE DU LYON-TURIN: DIALOGUER AVEC LE MONDE AGRICOLE

NEWSLETTER N°4 – MAI 2026

— ÉDITO



Matthieu Cochard,
directeur du projet
de la Section française
du Lyon-Turin - SNCF Réseau

La réalisation du projet de la Section française du Lyon-Turin implique des transformations du territoire. Parmi les enjeux à prendre en compte, ceux liés à l'agriculture nécessitent une attention particulière.

Pour ce faire, SNCF Réseau s'inscrit dans la continuité d'un travail engagé de longue date avec les acteurs du territoire. Les études d'Avant-Projet Détaillé actuellement menées ont pour objectif d'identifier précisément les impacts du projet sur les activités agricoles. La volonté étant de privilégier des solutions permettant d'éviter ces impacts lorsque cela est possible, de les réduire dans le cas contraire et en dernier recours, de les compenser.

Cette démarche repose sur un travail d'analyse approfondi, nourri par les données collectées sur le terrain, les études en cours et par une concertation structurée avec l'ensemble des acteurs concernés.

Le dialogue engagé avec la profession agricole constitue à cet égard un levier essentiel. Il permet de mieux comprendre les réalités locales, d'identifier les points de vigilance et d'enrichir les choix de conception du projet.

Cette approche s'inscrit également dans une logique de coordination à l'échelle interdépartementale, avec la mise en place par l'État d'une instance d'échange sur les enjeux fonciers environnementaux et agricoles des grands projets du sud de l'Ain, du nord de l'Isère et de l'est lyonnais. Elle permet de croiser les réflexions entre projets et de rechercher des solutions cohérentes.

C'est dans cet esprit que se poursuivent les études. L'objectif est de concilier les ambitions du projet avec l'ensemble des enjeux du territoire, qu'ils soient agricoles, environnementaux ou liés à la vie locale, en recherchant systématiquement des solutions adaptées à chaque situation.

Partenaires financiers



— ASSOCIER LES ACTEURS AGRICOLES AUX ÉTUDES

La concertation avec le monde agricole s'organise à plusieurs niveaux pour intégrer leurs enjeux au projet.

Ce dialogue repose d'abord sur des **interactions régulières avec les chambres d'agriculture du Rhône, de l'Isère et de la Savoie, et les organisations professionnelles agricoles**. Ces temps de travail permettent d'approfondir la connaissance des activités agricoles, de travailler sur des composantes ciblées du projet et de faire remonter les informations de terrain.

Il se poursuit dans le cadre des **Commissions Territoriales de Concertation (CTC)**, où un groupe de travail dédié aux activités agricoles se réunira pour partager les connaissances, identifier les besoins et définir des orientations de conception afin de favoriser l'insertion du projet dans le territoire.

Ces démarches associent un **large panel d'acteurs** : collectivités territoriales, services de l'État, chambres d'agriculture et SAFER, syndicats et coopératives agricoles, fédérations (chasse, pêche), associations locales (de protection de l'environnement, riverains)...

Enfin, des **interactions directes avec les exploitants agricoles** peuvent être organisées afin de traiter des enjeux individuels selon l'avancement des études. Elles permettent notamment de définir les modalités d'intervention sur le terrain.

— UN POINT SUR LES AVANCÉES DU PROJET

Dans le cadre des études d'Avant-Projet Détaillé, l'acquisition des données de terrain se poursuit.

Les campagnes de **sondages géotechniques** seront engagées à partir de cet été. Elles consistent à étudier les sous-sols en différents points du tracé afin de caractériser les terrains. Réalisées de manière **progressive et ciblée**, ces investigations sont menées avec des techniques adaptées à chaque contexte. La majorité des sondages consiste en des **reconnaitances superficielles ou de faible profondeur** (de 1 à 30 m le plus souvent). Ils seront conduits dans le **respect de la réglementation** et feront l'objet d'échanges en amont avec les propriétaires et les exploitants concernés. À l'issue des interventions, les terrains seront remis en état.

En parallèle, les **études foncières** permettent de définir avec précision les besoins du projet. Elles visent à identifier les terrains nécessaires, qu'il s'agisse des **emprises définitives** (plateforme ferroviaire, ouvrages) ou **temporaires** (zones de chantier, accès, stockage). Une première estimation de ces besoins a été réalisée lors de l'Avant-Projet Sommaire et enrichie par la concertation interdépartementale menée entre 2014 et 2018. Ils doivent aujourd'hui être consolidés afin de limiter au maximum les impacts.



Réunion d'information au monde agricole en Isère - Les Abrets en Dauphiné, le 22 avril 2026

Retour sur les réunions d'avril

Six réunions d'information et d'échange ont été organisées le mois dernier avec les chambres d'agriculture, syndicats, coopératives et exploitants agricoles, en présence des services de l'État. Elles ont permis de présenter le projet, son calendrier, les études en cours et les méthodes de travail engagées.

Près de 200 participants ont pris part à ces rencontres. Nous les remercions pour la qualité et la richesse des échanges.

Parmi les principaux sujets soulevés :

- les inquiétudes liées à la **ressource en eau** ;
- les impacts potentiels des **zones de dépôt** et des mesures de **compensation environnementale** ;
- le besoin de visibilité sur les **échéances des travaux** ;
- la nécessité d'une **coordination entre les différents projets** du territoire.

Les questions restées en suspens feront l'objet de réponses dans la poursuite des études.

— 3 QUESTIONS À NATHANIEL SEROR, CHARGÉ DES THÉMATIQUES AGRICOLES POUR LE PROJET DE LA SECTION FRANÇAISE DU LYON-TURIN



1 / Quel est votre rôle au sein du projet de la Section française du Lyon-Turin ?

J'interviens sur plusieurs thématiques, notamment les sondages géotechniques, les ouvrages de reconnaissance des tunnels de Chartreuse

et de Belledonne, ainsi que sur les sujets fonciers. J'aborde les enjeux agricoles de manière transversale : analyse des impacts fonciers du projet, en particulier sur les milieux agricoles, relations avec les exploitants concernés par les sondages géotechniques à venir sur leurs parcelles, concertation avec les acteurs du monde agricole et définition des impacts individuels et collectifs du projet.

2 / Comment travaillez-vous concrètement avec les acteurs du monde agricole ?

Mes principaux interlocuteurs sont les chambres d'agriculture. Nous travaillons ensemble sur plusieurs axes :

- ▶ L'organisation de la concertation agricole, engagée depuis avril à travers des réunions d'information.
- ▶ Les chambres réaliseront ensuite l'état initial agricole et l'étude d'impact agricole individuelle afin de déterminer précisément les effets du projet sur ces milieux. Ces travaux alimenteront nos études techniques, pour adapter notre conception, minimiser les impacts sur le monde agricole et définir des mesures de compensation agricole collectives.
- ▶ L'élaboration du protocole indemnitaire pour les occupations temporaires des parcelles agricoles concernées par les sondages géotechniques.

En parallèle, nous préparons les démarches liées aux futures acquisitions foncières agricoles en particulier pour la mise en place d'Aménagement Foncier Agricole Forestier et Environnemental. Je suis accompagné pour cela par l'entreprise GEOFIT, opérateur foncier, qui rencontrera notamment les exploitants concernés par les sondages.

3 / En quoi les études en cours sont-elles importantes pour la prise en compte des enjeux liés aux activités agricoles ?

Elles permettent de définir précisément l'ensemble des besoins fonciers du projet, avec l'objectif de les calibrer au plus juste afin de limiter autant que possible les impacts sur le foncier et les activités agricoles. Cela suppose un travail itératif et étroit avec les acteurs du monde agricole.

Les impacts ne se limitent pas aux consommations foncières. Modifier ou réduire une exploitation peut avoir des conséquences sur l'ensemble d'un territoire agricole, notamment sur l'organisation des coopératives et des filières.

Le projet peut également engendrer des contraintes sur les accès, les cheminements ou l'organisation des exploitations. Il soulève aussi des questions liées à la ressource en eau, un point d'attention majeur pour nous en tant que maître d'ouvrage, ainsi que pour les bureaux d'étude qui nous accompagnent. L'ensemble de ces effets doit être finement analysé afin de déterminer les mesures d'évitement et de réduction. Lorsque cela n'est pas possible, des mesures de compensation, individuelles et collectives, doivent être définies, sur la base des études et de l'expertise des chambres d'agriculture.

Pour en savoir plus

Retrouvez tous les supports d'information sur le nouveau site : www.projet-lyonturin.fr

Nous sommes également à votre écoute par mail : concertation.lyonturin@reseau.sncf.fr